

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

Séance du 14 décembre 2023

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le huit décembre 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Hervé HAREL a été nommé secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	44
VOTANTS	53

CONVOCACTION

Datée	du 08/12/23
Affichée	le 11/12/23

OBJET

Ouverture des commerces de détail le dimanche pour l'année 2024 sur la commune de L'Aigle

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Philippe VAN-HOORNE, Pascal GUEUGNON, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TREPRIER, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL.

Pouvoirs : Maïté GRANDCLÈRE a donné pouvoir à François BRIZARD
Christian BARBIER a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS AUBRIL
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Hervé HAREL
Charlène RENARD a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Fabrice GLORIA a donné son pouvoir à Jean SELLIER
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE

Absents excusés : Pascal SUARD
François HUREL

M. VAN-HOORNE, Vice-Président délégué à l'Economie informe les membres du conseil que la commune de L'Aigle a sollicité l'avis de la CDC des Pays de L'Aigle, par un courrier en date du 27 octobre 2023, pour l'ouverture des commerces de détail 12 dimanches en 2024 sur sa commune.

En effet l'article L3132-26 du code du travail précise que lorsque le nombre de dimanches ouverts excède 5 par an, la décision du maire est prise après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre.

La liste des dimanches est arrêtée avant le 31 décembre pour l'année suivante par le Maire.

A défaut de délibération de l'EPCI dans un délai de 2 mois suivant la saisine par le Maire de la commune, l'avis est réputé favorable.

Les dimanches concernés par l'ouverture des commerces de détail en 2024 sont :

- 14 janvier 2024
- 10 mars 2024
- 26 mai 2024
- 16 juin 2024
- 30 juin 2024
- 14 juillet 2024
- 24 novembre 2024
- 1^{er} décembre 2024
- 08 décembre 2024
- 15 décembre 2024
- 22 décembre 2024
- 29 décembre 2024

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **DONNE** un avis favorable sur le projet d'ouverture dominicale des commerces de détail, à L'Aigle, pour 12 dimanches en 2024 aux dates suivantes : 14 janvier, 10 mars, 26 mai, 16 et 30 juin, 14 juillet, 24 novembre, 1, 08, 15, 22 et 29 décembre.
- **PRECISE** que les dates seront définies par un arrêté du Maire,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

VOTE : UNANIMITÉ

Acte reçu en Préfecture le 21 DEC. 2023
Publié en ligne le 21 DEC. 2023
Certifié exécutoire

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Jean SELLIER

